



Explosion des délais de traitement de l'assurance-emploi :

Louise Chabot somme le gouvernement d'agir

Ottawa, le 28 janvier 2022 – Le Bloc Québécois et sa porte-parole en matière de Travail, Emploi et Développement de la main-d'œuvre, Louise Chabot, demandent au gouvernement fédéral d'intervenir rapidement pour régler les problèmes de délais de traitement des demandes d'assurance-emploi. Des milliers de travailleurs sont en attente de leurs prestations depuis des semaines, voire des mois, une situation qui inquiète.

« Nous avons interpellé le gouvernement à plusieurs reprises déjà, sans jamais avoir de réponse. Nous voulons connaître l'état exact de la situation ainsi que le plan d'action du gouvernement. Il faut agir de toute urgence! », affirme Louise Chabot.

Pour inciter le gouvernement à agir dans ce dossier, Mme Chabot a demandé la tenue d'une réunion d'urgence du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA), pour débattre d'une motion visant à faire comparaître les ministres Carla Qualtrough et Karina Gould, respectivement ministres de l'Emploi et de la Famille. Le comité doit se réunir ce matin, à 10 heures.

Partout au Québec, les bureaux de députés ainsi que les mouvements de défense des chômeurs sont submergés d'appels de demandeurs d'assurance-emploi. Les nombreux cas de fraude relevés au Québec rendent également la situation plus complexe pour plusieurs. Pour la députée, il est inacceptable de laisser ces milliers de travailleuses et travailleurs en attente. « Plusieurs travailleurs et leur famille se retrouvent dans une situation économique précaire en raison de ces délais. Certains d'entre eux n'ont aucun revenu depuis des semaines, voire des mois. C'est complètement inacceptable de laisser les gens dans une telle précarité alors qu'ils ont droit à leurs prestations. On doit venir en aide aux travailleurs qui ont perdu leur emploi et régler ce problème de toute urgence avant que la situation ne s'aggrave », de conclure la députée.

– 30 –

Source :
Julien Coulombe-Bonafous
Attaché de presse
Bloc Québécois
613 402-0443